

Association

« Sauvons la piscine de Saint-André-lez-Lille »

28 juin 2023

1. Ouverture et tour de table ;
2. Actions menées ;
3. Courrier de Mme Masse ;
4. Discussion
5. Clôture.

Association

« Sauvons la piscine de Saint-André-lez-Lille »

28 juin 2023

1. Ouverture et tour de table ;

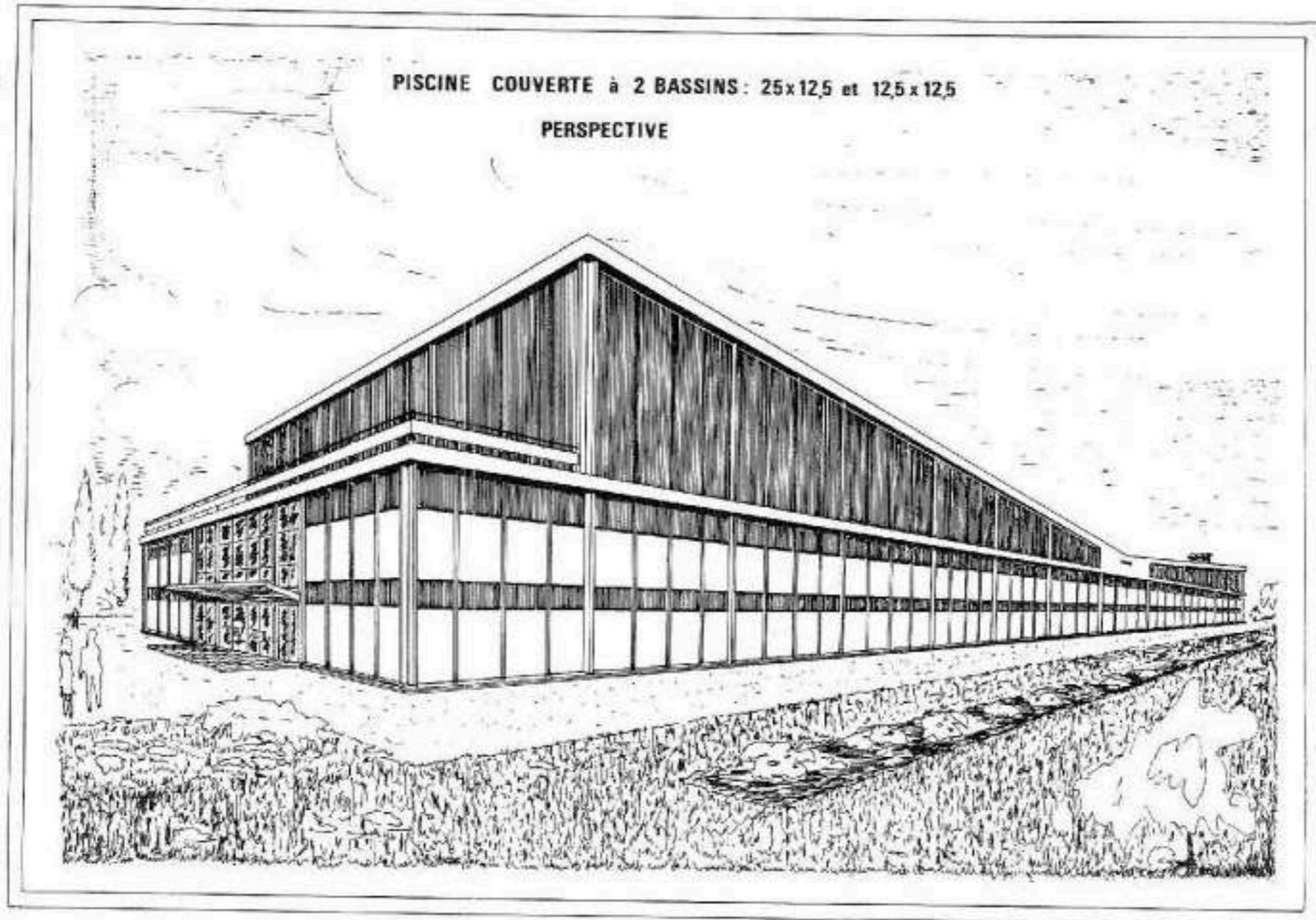
2. Actions menées ;

3. Courrier de Mme Masse ;

4. Discussion

5. Clôture.

Objet : la piscine de Saint-André-lez-Lille



Contexte



Accueil — Vie pratique — Vie Culturelle & Sportive — Vie Sportive — **Piscine Municipale**

Fermeture de la Piscine Municipale

La découverte d'une infiltration derrière les casiers des vestiaires par les maîtres-nageurs de la Piscine a amené la Ville à faire une étude. Le bureau Véritas a révélé un état de corrosion avancé des parois métalliques du grand bassin.

Par mesure de sécurité, la décision a été prise de fermer la Piscine quelques jours avant sa fermeture annuelle de maintenance et vidange.

Jeudi 15 décembre, une rencontre avec le bureau d'études Véritas a permis de bien comprendre les enjeux liés à cette corrosion avancée.

Création de l'association



Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

LE PREFET DU NORD

donne récépissé à **Madame la Présidente**

d'une déclaration en date du : **18 avril 2023**

faisant connaître la constitution d'une association ayant pour titre :

ASSOCIATION SAUVONS LA PISCINE DE SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE

dont le siège social est situé : 528 avenue de Lattre de Tassigny
59350 Saint-André-lez-Lille

Décision prise le : **15 avril 2023**

Pièces fournies :
liste des dirigeants
Procès-verbal
Statuts

DOSSIER

Une piscine, à quoi ça sert ? (1)



Au début du siècle, les piscines accueillent de nombreuses animations annexes : fêtes nautiques, spectacles burlesques, défilés de mode de maillots de bain... Aujourd'hui, alors qu'on s'interroge sur le coût d'entretien des bassins construits avant le choc pétrolier, la solution viendra-t-elle de la combinaison du sport, des loisirs et des jeux ?

Sous la direction de Patrick Pelayo, un étudiant de l'UFR STAPS de Lille, Nicolas Estran, a terminé en 1992 un mémoire sur « la réa- lisation, la gestion et l'animation des piscines de 1890 à 1990 ». Il y rappelle que le 24 juin 1879, le Sénat rendit obligé- toire la natation pour les Eco- les et pour l'Armée, décret qui restera inappliqué jusqu'au 20^e siècle.

Aux motifs hygiénistes, avec la réalisation de bains-douches dans les quartiers ouvriers, s'ajoutent, sous l'inspiration d'une famille d'industriels, des établissements à eau tempérée destinés à satisfaire la bour- geoisie.

Après une tentative de Louis Philippe, en 1843, c'est Edmond Philippe, qui construit en 1884 le "Premier Bain popu- laire de France", rue Château- Landon à Paris. En dehors de ceux bâtis dans la capitale, la majorité des 19 établissements Philippe seront regroupés dans le Nord.

Bains lillois

En 1889, la municipalité de Lille concède à l'homme d'affaires la création des Bains Lillois, historiquement la première "piscine" de notre région, boulevard de la Liberté. Il édifiera aussi les Bains Tourquennois (1904) et les piscines de Douai, Denain, Roubaix, Dunkerque, ainsi que le tepidarium d'Armentières : celui-ci,

ouvert en 1892, demeure la plus vieille piscine encore en activité (pour peu de temps, d'ailleurs).

Edmond Philippe procédait à une sorte de troc ingénieux : en échange du prêt du terrain et de la gratuité de l'eau froide ou même chaude (récupérée grâce à la condensation des machines à vapeur des usines), l'industriel construisait une piscine avec souscriptions d'actions privées et offrait à la ville des entrées libres pour les scolaires.

Patrick Pelayo possède ainsi une collection d'ouvrages sur les bains et lavoirs populaires de la fin du 19^e siècle ainsi que des bons de souscriptions de la société anonyme des bains populaires roubaisiens.

« Parallèlement, note le directeur de recherche lillois, on vivait le début de la natation sportive ». Pour lutter notamment contre la tuberculose, Gustave Dron, le sénateur-maire de Tourcoing, donne une impulsion décisive avec le développement de la "mé- thode Paul Beulque". Celui-ci, avec un autre professeur de natation au club des enfants de Neptune Tourcoing, A. Decarpenteres, est le précurseur de l'enseignement de la natation.

« Progressivement, les objectifs sportifs vont être valorisés ». On rationalise. Des piscines à vocation sportive voient le jour. « Le problème, explique Patrick Pelayo, c'est que l'on a fait des temples sportifs, comme le centre nautique qui

fait face aux anciens bains à Tourcoing, ou plus récemment le complexe olympique Marx-Dormoy à Lille ».

Cette mode des piscines cathédrales a été frappée de plein fouet par la crise pétrolière. En 1968, c'est donc la loi Mazaud et le programme des mille piscines. Les Tourneisol et les Canetons font tâche d'huile. « Mais rapidement, on s'est rendu compte qu'elles n'étaient ni sportives, avec leurs quatre couleurs, ni fonctionnelles, parce que trop bruyantes pour accueillir des écoles ».

Nouveau concept

Comme, entretemps, le "privé", du type aqualud, n'a guère réussi, faute de fréquentation régulière, le résultat, c'est un nouveau concept que l'on découvre, par exemple, à la piscine Babylone de Ville- neuve d'Ascq. On combine la natation sportive, le loisir, les jeux aquatiques.

« Ce qui est formidable avec les nouveaux bassins gérés par des sociétés d'économie mixtes, c'est que l'on revient aux tentatives d'Edmond Philippe qui eut parfois recours au capital action ». Ce type-là était décidément en avance sur son temps, comme le montrent Nicolas Estran et Patrick Pelayo...

Geoffroy DEFFRENNES

(1) A 20 h 00, 25, rue Foch à Saint-André.

Patrimoine social

L'intérêt du travail de Nicolas Estran et Patrick Pelayo est d'utiliser l'histoire pour donner une leçon aux contemporains. « L'aspect accueillant et attrayant qu'avait voulu développer Edmond Philippe a peu à peu disparu pour être remis à l'honneur ». Les notions de convivialité et de polyvalence reviennent au goût du jour.

Les piscines d'autrefois, comme l'on peut le constater à Armentières ou Tourcoing, imitaient par leur longueur et leur étroitesse un cours d'eau. Au bout, il y avait des cascades d'eau chaude crachée par des Neptune, des plantes et fleurs. Aujourd'hui on remet des plantes vertes, des rochers. Autrefois encore, les piscines comportaient des lavoirs, des essoreuses, des fers à repasser et des activités annexes (on recouvrait même de planches le bassin d'Armentières pour des bals du samedi soir !). Aujourd'hui, on ajoute des saunas, des bronzariums, des salles de musculation pour augmenter et fidéliser la clientèle.

Autrefois, toujours, Edmond Philippe essaya de minimiser le tarif des bains populaires en faisant payer plus

cher l'hydrothérapie de luxe. On le critiqua pourtant en l'accusant de chercher le profit. Mais il répliquait : « Les administrations municipales sont incapables de construire des bains : qu'elles construisent, qu'elles exploitent, elles le font sans goût, sans confort, se contentant du strict nécessaire ».

Dans le cas des nouvelles sociétés d'économie mixtes ou de concession, le service public est géré soit par une association d'intérêts privés et publics mélangés, soit par un particulier. Le "mixte" permet aux élus un contrôle permanent.

Santé sportive

L'existence, maintenant, de syndicats intercommunaux permet aussi le partage des frais par un ensemble de cités. En 1890, déjà, en dépit du système audacieux des Philippe, les frais généraux étaient considérables en regard d'un chiffre d'affaire restreint. Et, déjà, aussi, certaines villes préféraient économiser de l'argent à court terme plutôt que d'investir dans les préoccupations "hygiénistes" à long terme.

G.DEF.

Pour suivre : des directeurs de piscines s'expriment.

DOSSIERS

Vous lirez cette semaine dans notre journal

Piscines publiques : à quoi ça sert ?

Elles coûtent cher, mais...

par G. DEFFRENNES



(Ph. M. ROSEBAU - La Voix)

Les chiffres le prouvent : la natation est l'activité la plus pratiquée...

Une piscine, à quoi ça sert ?

En page 3, le 2^e article de G. DEFFRENNES

DOSSIER Une piscine, à quoi ça sert ? (2)

Jean-Pierre Vreck est déçolé d'apprendre la fermeture de la piscine de Saint-André. « Même si, en en reconstruit une, dans trois ans, les usagers auront pris l'habitude d'aller ailleurs ». Le directeur lillois n'aime pas le terme "déficit" et préfère parler de "manque à gagner". « C'est le seul équipement communal qui peut accueillir les usagers de 7 à 77 ans. A Marx-Dormoy, nous avons 1.800 clients par jour. On vient parfois de loin pour nager son kilomètre parce que c'est un bassin de 50 mètres ».

Déficit ordinaire

J.-P. Vreck a étudié la répartition des visiteurs : 9 % d'enfants du primaire, 15 % du secondaire, 26 % d'étudiants, 35 % d'adultes, 7 % de clubs, 3 % de leçons, 1,8 % de visiteurs, 3,2 % de divers parmi lesquels pompiers et militaires. La fréquentation de la piscine olympique vient donc du grand public à 64 %, ce qui est l'inverse, ailleurs.

Reste qu'une piscine, cela exploite de l'argent. Saint-André justifie la fermeture en raison d'un déficit annuel de 2

Les chiffres INSEE l'indiquent : la natation est l'activité la plus demandée et pratiquée en France. Plus que le jogging. Mais combien de fois par an ? La première partie de notre enquête, publiée hier, a montré que depuis un siècle, les enjeux de la natation sont liés à des objectifs de santé. En 1890, l'industriel Edmond Philippe utilisait les théories du

marketing moderne, avait compris la vocation même du service public qu'est une piscine municipale. « Directeur du complexe olympique Marx-Dormoy à Lille, Jean-Pierre Vreck aime rappeler l'adage des Grecs qui estimaient qu'il faut savoir « marcher, nager, parler, compter », mettant donc la natation au rang des activités humaines essentielles.

Payée deux fois

« En dix ans, la construction d'une piscine va être payée deux fois », explique Jean-Paul Clémencey. « Et, dans le cas de certaines anciennes piscines, quand il faut une mise en conformité du traitement des eaux, cela coûte souvent moins cher d'en bâtir une nouvelle ». La rénovation du bassin de l'Institut National des Sports a ainsi coûté 23 MF. Du

milions de francs. Béné ? A la fédération française de natation, on sait que ce chiffre est ordinaire : « Les piscines ont, en général, entre 1 et 2 millions de francs de déficit d'exploitation », explique Jean-Pierre Clémencey qui a planché sur le sujet. Pour les piscines paquebois, c'est bien plus.

A Lille, on avance le chiffre de 10 MF qui serait exigé à Jean-Pierre Vreck. Dunckerque préfère ne rien dire. Mais ailleurs, on pratique la transparence, fort du bien-être social du lieu. A Arras, Jean-Claude Demay fait état d'un déficit de 6,5 MF « hors amortissement des immeubles », pour environ 200.000 entrées dans les deux

millions de francs. Béné ? A la fédération française de natation, on sait que ce chiffre est ordinaire : « Les piscines ont, en général, entre 1 et 2 millions de francs de déficit d'exploitation », explique Jean-Pierre Clémencey qui a planché sur le sujet. Pour les piscines paquebois, c'est bien plus.

A Lille, on avance le chiffre de 10 MF qui serait exigé à Jean-Pierre Vreck. Dunckerque préfère ne rien dire. Mais ailleurs, on pratique la transparence, fort du bien-être social du lieu. A Arras, Jean-Claude Demay fait état d'un déficit de 6,5 MF « hors amortissement des immeubles », pour environ 200.000 entrées dans les deux

neuf n'aurait pas été plus cher mais il n'était pas possible de reconstruire sans fermer le bâtiment existant. Dans notre région, Liévin est cependant l'un des cas de rénovation réussie : son équipement, vieux de 25 ans, est désormais orienté vers le sport-loisir grâce aux efforts de la SEM qui gère aussi le fameux stade-couvert. M. De- franco, son directeur adjoint, l'explique ainsi : « Pour 15 MF, au lieu des 30 ou 40 qu'aurait coûté une piscine neuve, nous avons obtenu un résultat surprenant. La fréquentation a fait un énorme bond en avant. Et les travaux n'ont duré que 4

mois, en 1992, de façon à rouvrir l'été ». Autre ville, autre formule. En 1965, quand on décide de reconstruire l'ancienne piscine de la Scarpe à Arras, on se souvient pas que le 1^{er} choc pétrolier allait condamner un peu plus tard cet effort louable.

Economique natelation

Avant de fermer le surieux bassin en 1, la ville construisit alors la piscine Liévin qui fut inaugurée en septembre 1992 par Edwige Arive. Il s'agit du premier exemple doté d'un système d'isolation d'énergie. Arras poursuivait l'effort en 1988 avec la piscine Goulle baptisée par Pierre Berge- vory. A Arras, aujourd'hui, un élève du primaire paye 2 F, transport compris. Le "supérieur" 6 F, sans le transport.

Ainsi, coûteuse la natation ? Une enquête de la ville d'An- gers, prenant en compte tous les paramètres, a prouvé le contraire. Un sport en plein air coûterait en moyenne à une ville 24 F par an. En salle, on passe à 17 F. Et un nageur ? 14 F.

Geoffroy DEFFRENNES



Des bébés nageurs aux clubs du 3^e âge, la piscine est un lieu où on apprend à nager et à vivre de la rigueur à la mort, un lieu de nivellement social unique...

A l'école...

Combien coûte la natation à un scolaire ? Quatre étudiants en E.P.S. de Lille 2 ont fait une étude à partir des réponses de 158 établissements du Nord-Pas-de-Calais. La moyenne de prix est de 5,58 F, répartie ainsi : élève 3,50 F, ville 1,24 F, établissement 0,57 F, autres 0,27 F.

Quant à la surface individuelle occupée en moyenne par les élèves, elle représente entre 5,1 m² et 7,2 m² selon les enfants, entre la 5^e et la terminale.

La recherche, qui porte aussi sur le nombre de séances dans l'année scolaire, montre une très grande inégalité selon les écoles. L'échelle est en effet de 1 à 10. La palme de la fréquentation va, en ce qui concerne les sixième- mes, à des écoles comme Jean-Moulin Berlin, République Calais, Jean-Villars De- nain, Parrier Hautmont ou Frouast Quèverchain.

En 5^e, c'est République Calais, Baudelaire Roubaix, Mandé-France Tourcoing, Il-Rail- land Waziers, Courcelles-lez- Lens, Wallon Divion, Chatelet Douai, Carnet Lille, Villars De- nain et Prévert Caudry, qui sont les seuls à dépasser les 1.000 heures par an.

De la pré-maternelle au 3^e âge La conviction cambrésienne

Directeur du service des sports, des piscines, et du club de Cambrai-Natation, Jean-Marie Vanpouille est l'avocat qu'il faudrait prendre à la barre. Chaque fois qu'un bassin d'eau javellisé est accusé de noyer l'argent des contribuables.

« Avec 1.200 membres, notre club est le premier de la ville devant le tennis qui compte 600 adhérents ». Le tout dans une piscine de 25 m, tandis qu'existent aussi à Cambrai une "Tourneisol" (25x10 m) et un bassin extérieur (50x50 m) non climatisés qui servent l'été.

« Plutôt que de "piscine", je préfère parler "école de natation". Chez nous, on apprend à nager à vivre, avant la naissance et jusqu'à la mort de la pratique en pré-maternelle à notre club du 3^e âge qui se dé- place pour des compétitions à l'étranger ».

Jean-Marie Vanpouille y- bre de tout son être quand il aborde un aspect méconnu du bienfait nautique : le travail des instituts médicaux

pédagogiques profession- nels. « C'est la seule activité que peuvent pratiquer certains enfants aux os ces- sants comme du verre ».

Quel espoir !

Les trois médailles d'or et les trois records du monde de Jean-Louis Flameng, aux jeux Paralympiques de Barcelone, l'ont profondé- ment ému. « Jean-Louis est arrivé au club à l'âge de 3 ou 4 ans avec un handicap de classe 1. Il avait une appréhension de l'eau phé- roménale. J'ai eu des tas de cas comme ça : vous les voyez débarquer sur des chariots et vous croyez qu'ils ne nageront jamais. Alors quel plaisir, quelle joie, quel espoir ! Et il faut rajouter les opérés du cœur, les asthmatiques... ».

Jean-Marie Vanpouille est intéressable. Il vous parle des hôpitaux psychiatriques qui effectuent actuellement des études sur les débiles profonds placés en submer- sion. Puis il enchaîne sur les enfants des écoles qui n'ap-

prennent pas seulement à nager mais aussi la techni- que de l'équimontage avant les cycles de canoé- kayak.

« Nous avons une fré- quentation de 350.000 per- sonnes à l'année grâce à plus de 50 communes des environs. Un syndicat inter- communal existe mais notre fonctionnement est pourtant entièrement munici- pal, par conviction ». Le meilleur exemple de cette ouverture ? Sophie Jonville, qui vient de participer au match des Six Nations juni- oirs avec l'équipe de France : Sophie habite Clay- le-Vergier, une commune de quelques centaines d'habi- tants qui ne possède bien sûr pas de bassin.

Jean-Marie Vanpouille conclut par cette phrase qui « la force de l'évidence » : « On est tout nu dans une piscine. C'est un nivelle- ment social unique. Cet as- pect me semble important par rapport aux questions sociologiques que l'on se pose aujourd'hui... ».

G.DEF.

(FIN)

1993 : actions menées

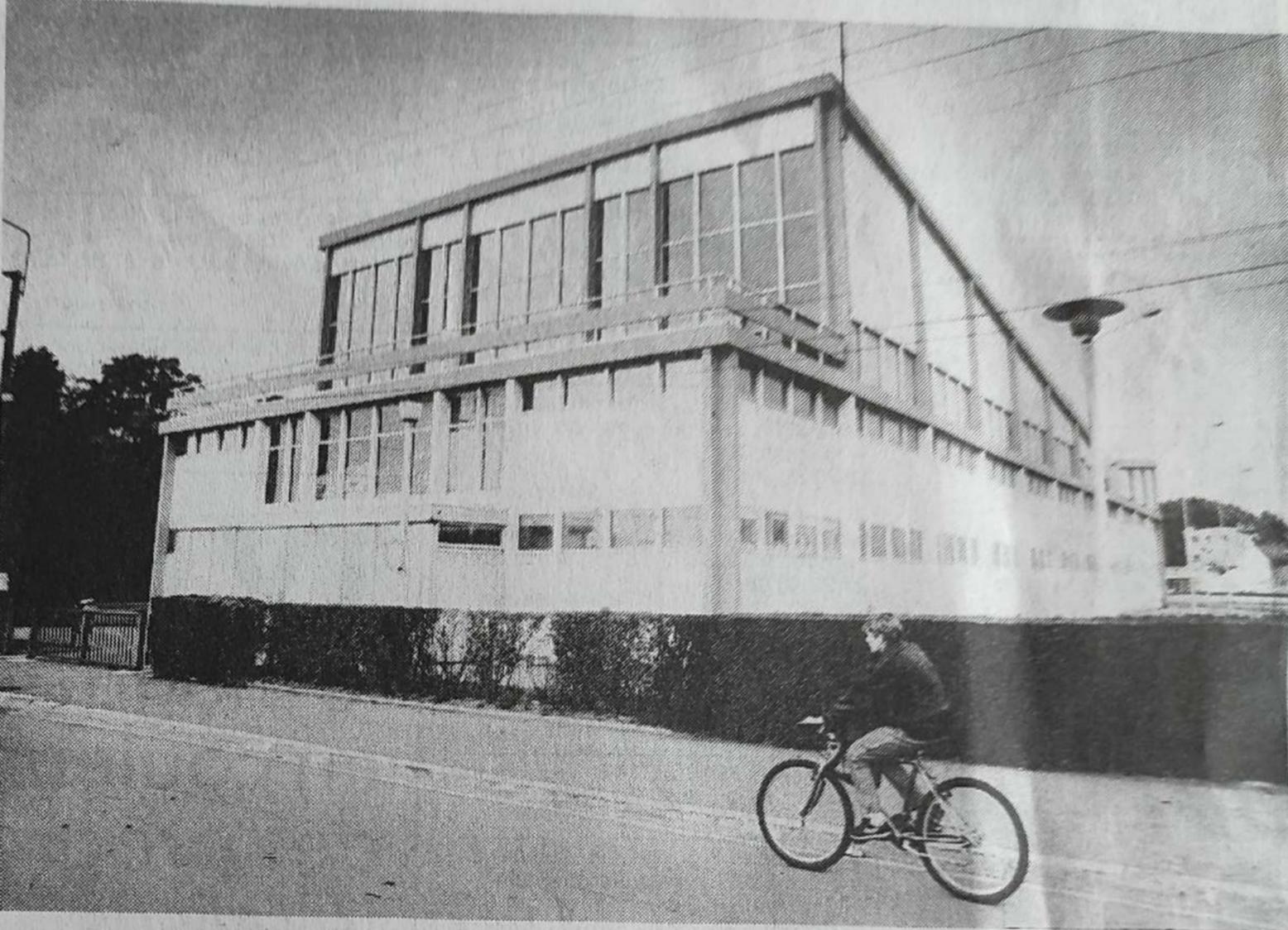


1993 : résultats

Piscine de Saint-André
Réouverture en janvier... avec un nouveau statut

C'est désormais chose presque faite. Les travaux de rénovation de la piscine municipale -laquelle est fermée depuis la fin juin- débuteront au mois de novembre. Paul Lauérière, maire, en a donné l'assurance hier, après qu'une première réunion se soit tenue lundi avec les experts, et qu'une seconde ait eu lieu samedi avec les membres des commissions « écoles-sports » et « travaux ». Une réunion à laquelle furent d'ailleurs conviés les représentants des divers clubs sportifs utilisant les installations (plongée, nage...) ou encore des représentants du monde scolaire.

Désormais, certaines pistes évoquées afin de réduire les coûts d'utilisation de la piscine ont été définitivement abandonnées après que les élus aient pris connaissance des conclusions des experts. Ainsi, exit une réduction du volume du bassin. Exit également la pose d'une cloison entre le petit et le grand bain, tout comme a été abandonnée l'idée d'une couverture thermique des bassins ou de fermeture du petit bain.

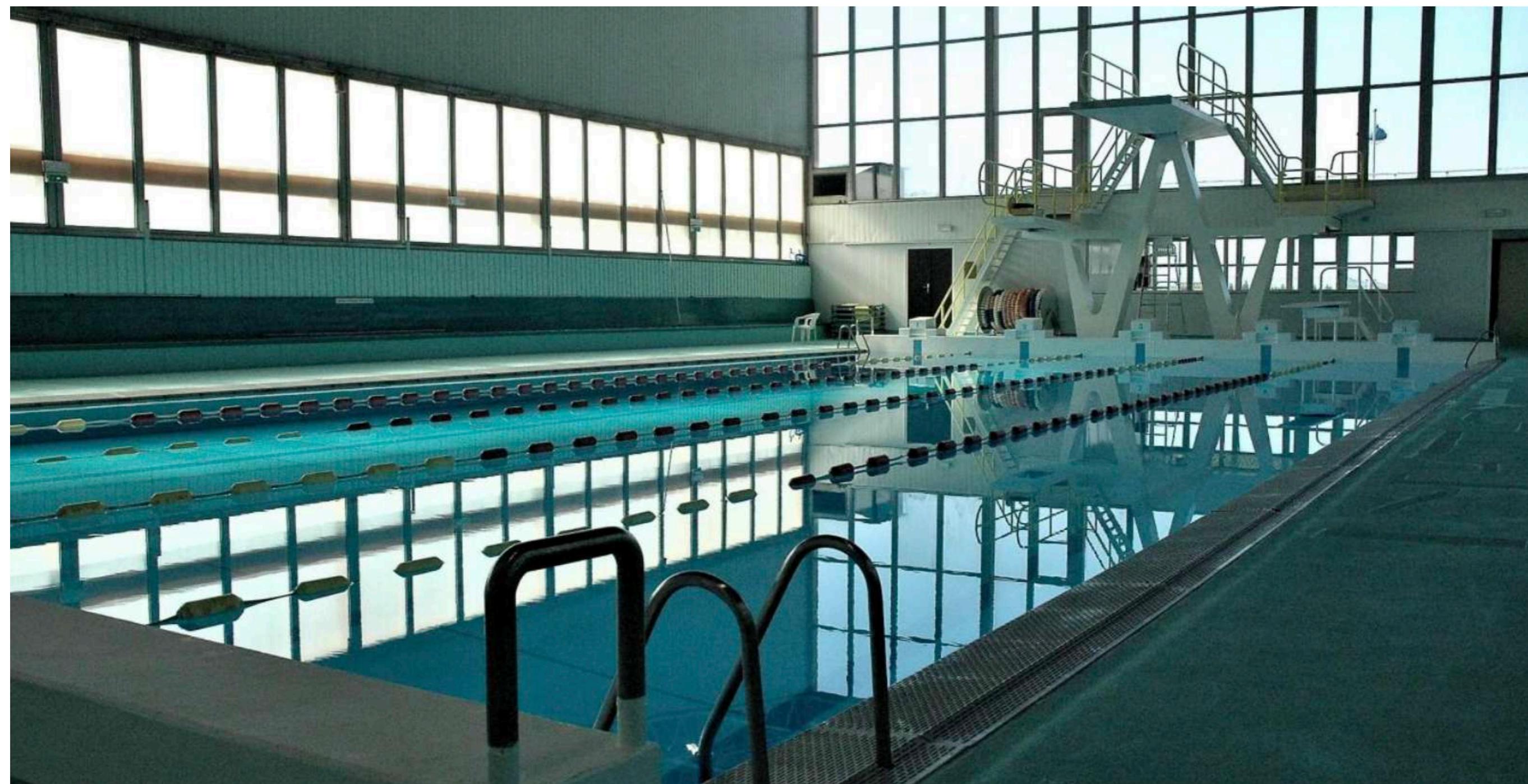


Les travaux débuteront dans les premiers jours du mois de novembre pour s'achever deux mois plus tard.

(Ph. Max ROSEREAU, "La Voix")

Puis, pendant 30 ans...





Association

« Sauvons la piscine de Saint-André-lez-Lille »

28 juin 2023

1. Ouverture et tour de table ;

2. Actions menées ;

3. Courrier de Mme Masse ;

4. Discussion

5. Clôture.

2023 : actions déjà menées

- **Collectif usagers (nageurs, parents de nageurs, etc.)**
 - Lancement d'une pétition et structuration (groupe WhatsApp)
 - Comm. sur réseaux sociaux
 - etc.



2994

Signatures

5 000

Prochain objectif

 Soutenir maintenant

Lancée le

21 janvier 2023

2023 : actions déjà menées

- **Collectif usagers (nageurs, parents de nageurs, etc.)**
 - Lancement d'une pétition et structuration (groupe WhatsApp)
 - Comm. sur réseaux sociaux
 - etc.

- **Rencontre urbaine exploratoire**
 - Groupe d'opposition « Osons l'alternative citoyenne »

- **Association créée depuis 2 mois et demi**

- Nombreux outils mis en place
- Braderie du 1er mai
- Tournoi de foot de Saint-André
- Fête de l'eau
- Plusieurs opérations porte-à-porte
- Comm. presse
- etc. (e.g., courrier à la Mairie de Saint-André)

[Association visible en ligne \(adhésions, campagnes, etc.\)](#)

Site web : <https://sauvonslapiscine.fr/>

<https://www.facebook.com/assosauvonslapiscine>

Association

« Sauvons la piscine de Saint-André-lez-Lille »

28 juin 2023

1. Ouverture et tour de table ;

2. Actions menées ;

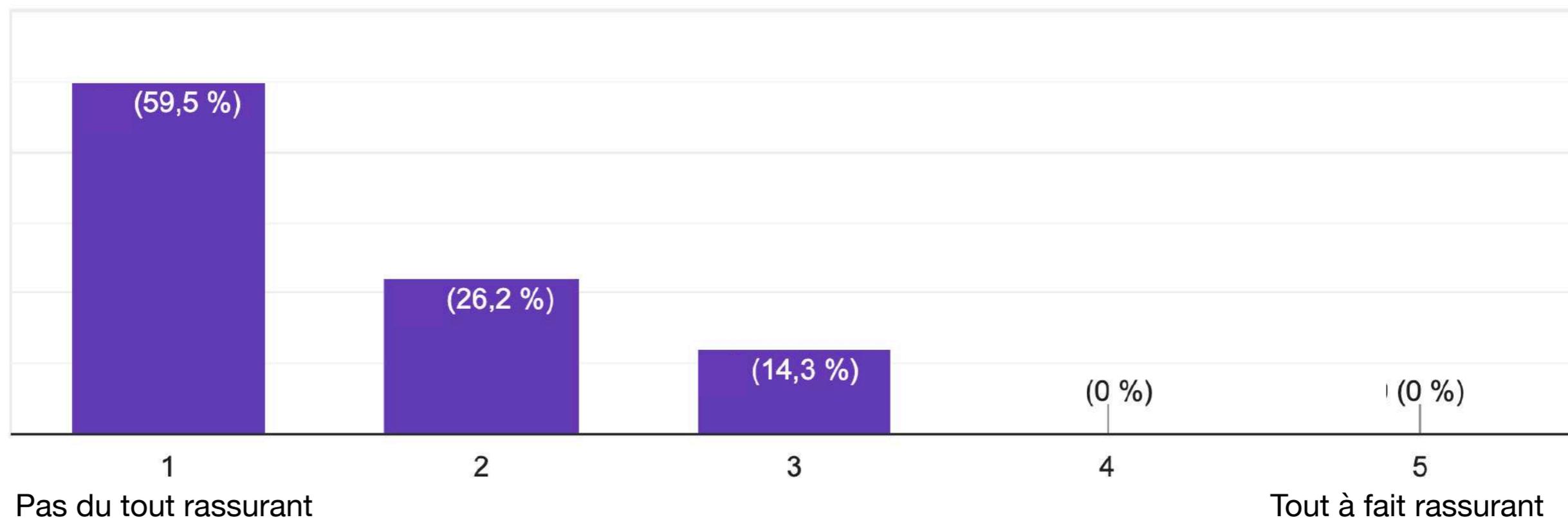
3. Courrier de Mme Masse ;

4. Discussion

5. Clôture.

Courrier de Mme Masse : éléments et sentiments

"Je comprends vos inquiétudes quant à la possibilité de retrouver une Piscine sur la commune. Je ne peux, pour le moment, que vous rassurer quant à mon attachement à cet équipement municipal, dont je vous ai fait part lors de l'Assemblée générale de l'USSA Natation et de LMN en mars dernier"



Réactions

La municipalité malgré ses engagements de faire pendant la mandature la rénovation de la piscine n'a jamais donné suite à cette promesse

L'association est différente des clubs, avec des préoccupations autres et rien n'a été dit pour nous rassurer quant au maintien d'un équipement nautique sur la commune

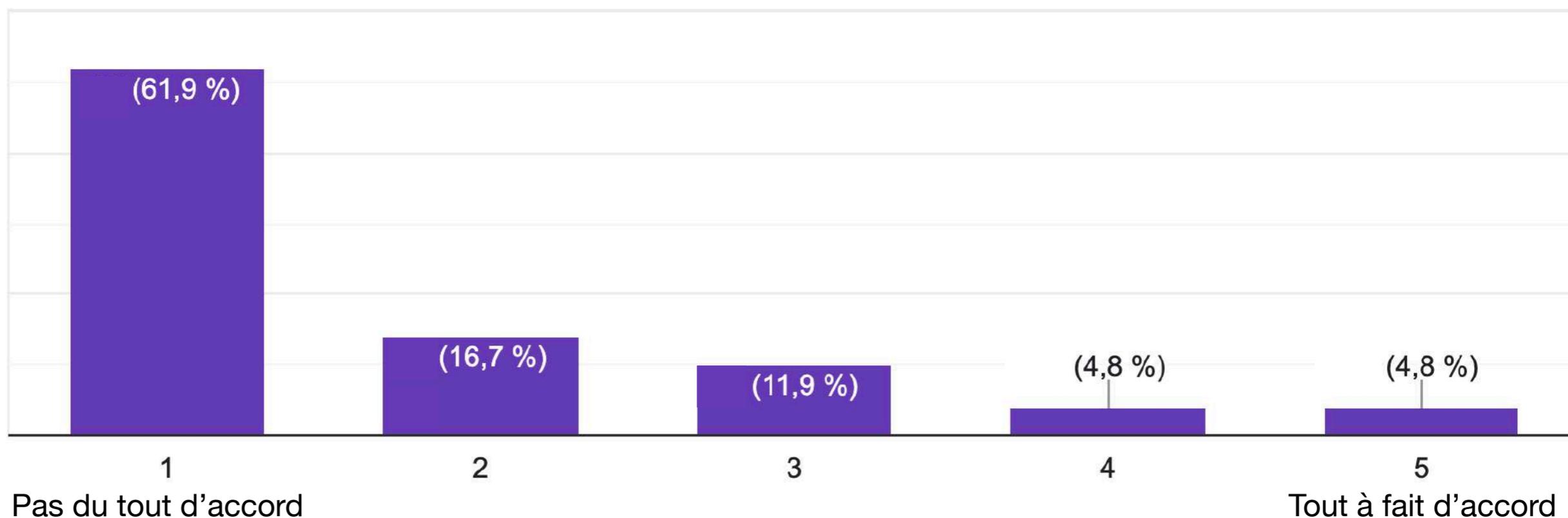
Depuis mi décembre 2022, je n'ai pas eu l'impression d'un investissement sérieux de la part de la mairie de St André pour aider le club à chercher des créneaux ailleurs, ni d'une participation financière à la piscine de la Madeleine qui accueille le plus grand nombre du public de St André: allonger les créneaux d'ouverture (pour alléger les lignes d'eau) ; diminuer le tarif (car les andrésiens paient le tarif extérieur). Les nageurs de l'USSA et de LMN se retrouvent à nager avec le public individuellement pour palier au manque de séances d'entraînement depuis décembre.

Un attachement sans investissement... La Maire ne semble pas prendre le taureau par les cornes. Cette passivité donne l'impression qu'elle va laisser mourir tranquillement cet équipement. Laissant croire que ce n'est pas de son fait...

Aucune communication n'a été faite par la mairie quand à la 1ere expertise qui a mené à la fermeture de la piscine, pas de recherche de budget pour les travaux potentiels, abandon du projet du bassin provisoire...

"En attendant la réouverture d'une telle structure sur la Ville, j'estime que notre principale mission consiste à favoriser le savoir-nager des enfants de cycle 3 afin qu'ils puissent apprendre à nager en toute sécurité. Notre démarche, en adéquation avec le Rectorat, rassure les parents et enseignants, soucieux de la sécurité des enfants."

(ndlr : le cycle 3 concerne uniquement les enfants de 9 à 12 ans)



Réactions

L'apprentissage est primordial dès le plus jeune âge et éviterait sans doute bien des accidents dramatiques. Nous **ne pouvons nous satisfaire de cette solution incomplète** qui laisse sur le bord des bassins de nombreux enfants / ados. Il semble plus difficile d'apprendre à nager à des enfants de 9 ans qu'à de plus jeunes enfants.

L'appréhension vient avec l'âge.

Il est **inquiétant** qu'elle n'évoque que les enfants de cycle 3.

Encore plus inquiétant de lire que "cette démarche, rassure les parents et enseignants, qui plus est en -adéquation avec le rectorat-", ce qui sous-entend que tout est géré et qui **démontre sa méconnaissance de la problématique** (ou l'absence de volonté de la reconnaître) qui est donc ici **fort minimisée voire éludée.**

Et cette **non-solution / rustine de secours** serait adoubée par le rectorat (donc tout va bien !).

Il est établi qu'un enfant doit se familiariser dès son plus jeune âge avec les sensations aquatiques. C'est une **perte de chance pour tous les enfants avant 9 ans.**

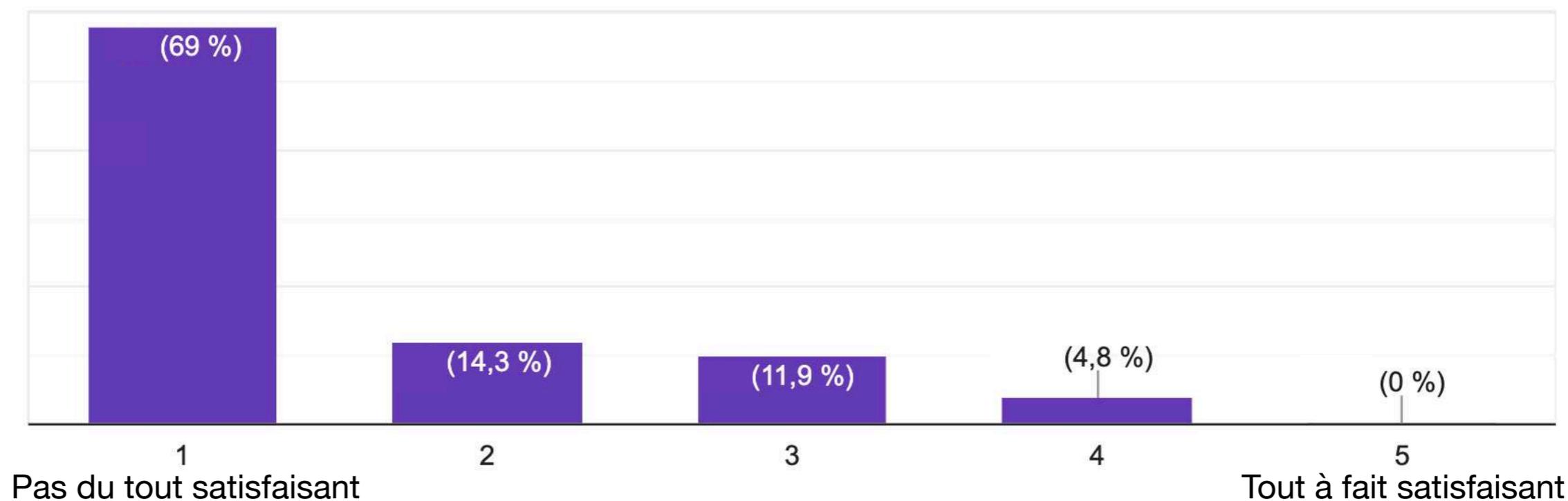
le cycle 3 c'est trop tard! C'est dès le CP voire la GS qu'il faut que les enfants aillent à la piscine avec l'école. Si ils ne peuvent plus y aller avec l'école et ne trouvent plus non plus de propositions d'apprentissage en club ou avec des leçons, nous **allons créer des générations d'enfants et futurs adultes ne sachant pas nager!**

il est normal que la sécurité des enfants scolarisés soit assurée mais **qu'en est-il des personnes personnes de handicap pour qui la piscine est un soutien THERAPEUTIQUE** encore une fois Saint André et le Handicap c'est **l'absence absolue**

Pas sur d'être rassuré quand nos enfants doivent aller à COMINES pour effectuer les cours de natation en milieu scolaire (Verlinghem)...**On en parle de la RSE et de la responsabilité des communes?** Devons nous attendre les 9ans de nos enfants pour qu'ils découvrent l'eau?

"Concernant les associations andrésiennes, l'USSA Natation et l'USSA Plongée, nous les accompagnons dans la recherche de créneaux dans les piscines de la Métropole afin qu'elles puissent continuer leur pratique sportive. Nous financerons également, par le biais d'une subvention, la pratique de l'USSA Natation au Lycée Baudelaire de Roubaix. Je n'ai malheureusement pas d'autres solutions à proposer pour le moment."

(ndlr : la dite subvention est de 10 000€, sous réserve du vote du conseil municipal le 4 juillet, à la demande de l'USSA Natation qui va devoir assumer un coût estimé à 11 400€ pour l'année sportive 2023/24. Aucune aide évoquée pour les parents qui vont devoir assurer les déplacements vers ce lieu d'entraînement situé à 13km de la piscine de Saint-André.)



Réactions

La piscine proposée est bien trop loin, comment vont faire les parents qui n'ont pas de moyen de locomotion et plusieurs enfants avec des activités différentes ?

13 km, c'est beaucoup + durée de trajet sur un parcours rarement fluide

Ma fille débutante à l'USSA plongée n'a eu aucune solution proposée depuis décembre donc on peut difficilement s'en satisfaire.

C'est toujours mieux que rien, seulement c'est **loin**, cela nécessite du **temps de transport**, de **l'énergie** et **pollue**.

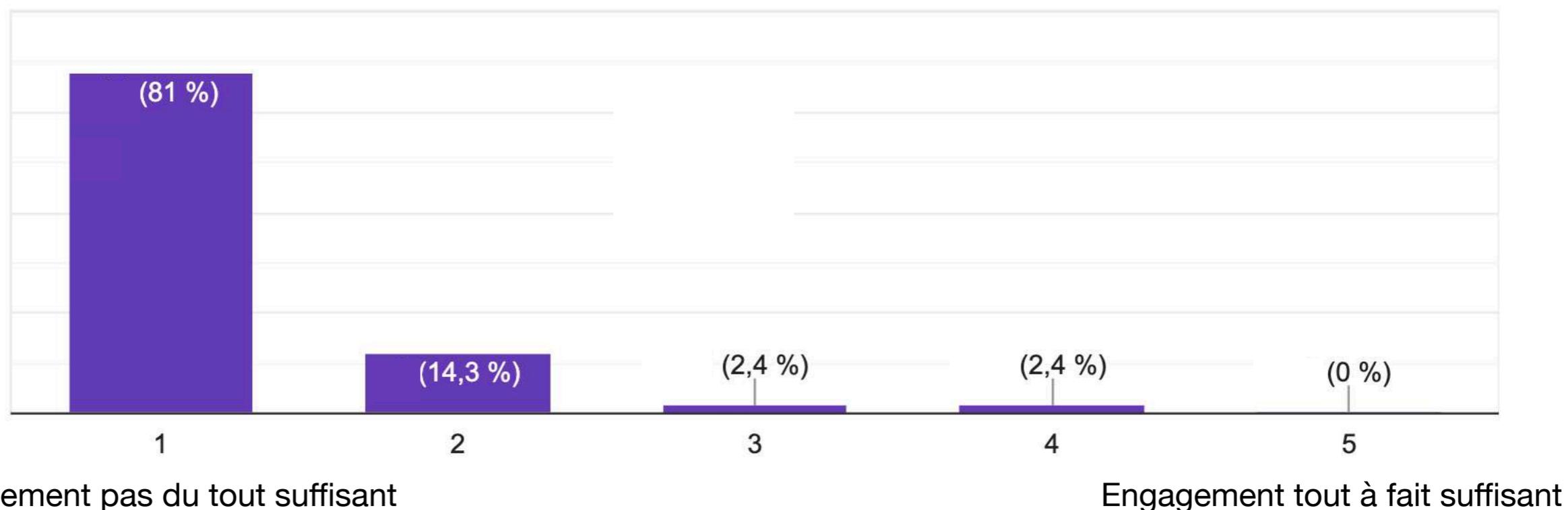
C'est la réfection de la piscine ou un bassin provisoire qu'elle doit financer! c'est ridicule de devoir faire se déplacer à Roubaix des jeunes de la métropole pour qu'ils continuent leur pratique, surtout pour des jeunes scolarisés au collège J Moulin de Saint-André!

Subvention insuffisante et aucune aide pour les parents

Les créneaux sont une solution très temporaire, TROP temporaire. D'autres pistes de réflexions doivent être menées et des budgets montés pour évaluer les différentes possibilités.

"Lors d'une première rencontre en mars, nous avons proposé le foncier SOLVAY et nous nous sommes engagés à participer au financement des travaux et du déficit d'exploitation."

(ndlr : lors d'une réunion de concertation au sujet des bords de Deûle le 10 juin dernier, des représentants de le MEL ont exprimé que la dépollution partielle du site nécessitera au moins 5 ans. Aucun élément communiqué sur le coût d'une telle dépollution.)



Réactions

C'est un engagement oral. Rien n'est signé. Il n'y a pas de plan, pas d'étude, pas de budget, rien. Même si l'intention est louable, il faudrait que personne ne change d'avis pour avoir un bassin en 2040 ! C'est bien trop tard pour être présenté comme une solution à la fermeture de la piscine de Saint-André

Visiblement nous n'avons pas de mal sur le foncier à Saint-André pour trouver des terrains aux promoteurs pour effectuer des nouveaux logements. Plus de revenus par contre moins d'investissement de la ville dans les structures... On cherche plus l'économie au détriment de l'éducation de nos enfants.

Comment se satisfaire d'un projet à si longue échéance sans solution transitoire qui tienne la route.

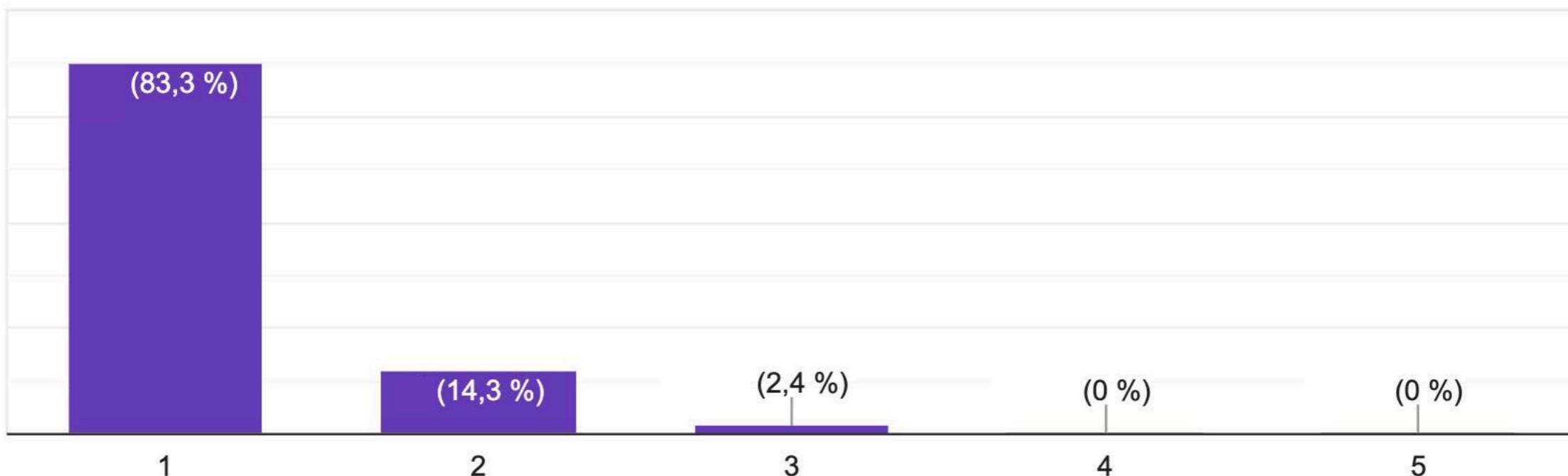
Les dépollutions sont longues et très coûteuses, si elles sont bien faites. Les avoisinants ont été dépollués il y a quelques années (résidences du pont de l'abbaye), la mairie a-t-elle connaissance du coup entrepris pour ces dépollutions ?

Pourquoi ne pas participer plutôt au financement de la rénovation de la piscine actuelle (comme Lomme avec sa piscine) que a un hypothétique projet sur une friche polluée ??

Peut-être que restaurer la piscine de St André permettrait de couvrir ces 5 ans, en attendant

"Enfin, je souhaite vous rappeler mon engagement dans le Plan Piscine 2 mis en place par la Métropole Européenne de Lille (MEL) dont l'objectif est de construire des piscines contribuant à la politique d'apprentissage de la natation pour les scolaires et pouvant accueillir les clubs de haut niveau métropolitains."

(ndlr : à ce jour, la mairie a simplement répondu à l'appel à manifestation d'intérêt visant à recenser les communes volontaires. Durant la réunion de concertation au sujet des bords de Deûle, il a été dit que la fin des travaux ne sera pas avant 2040. A noter que ce plan piscine finance aussi des rénovations, ex : piscine de Lomme)



Réponse pas du tout appropriée

Réponse tout à fait appropriée

Réactions

A Saint andré il n'y a pas que les scolaires mais aussi les seniors et les habitants qui participent aux à t'invites sportives. Su nous voulons nager il faut prendre une piscine extérieure avec un prix plus onéreux.

Et sans aide de la mairie

Remarque plutôt générale : quid de la transparence de la mairie sur les différents éléments à sa disposition : peut-on disposer des détails de l'étude du cabinet qui a considéré que la piscine devait être fermée ? Cela permettrait d'estimer le coût des travaux potentiels. Saint André est une ville plutôt riche par rapport aux communes avoisinantes : taxe sur les industries notamment, figée en 2000 quand la ville en possédait encore de nombreuses) et impôts dues aux nouvelles constructions, ventes de terrains: d'autres villes investissent dans le sport, notamment le foot: pourquoi pas la ville de saint André ? Que représente le sport dans la part du budget de la ville? Ou en est l'USSA natation par rapport aux autres en clubs? En conclusion, merci pour votre engagement.

27 ANS ??? que dire également par ses temps caniculaires

Si cette piscine sort un jour de terre, il n'y aura peut-être plus de nageurs... L'expérience de St Sauveur devrait rendre la municipalité plus réaliste et pragmatique : s'ils veulent une piscine sur la commune

IL FAUT RENOVER LA PISCINE ACTUELLE.

la roadmap budgétaire OPEX a été sous estimée ne permettant d'opérer des travaux de réfections/rénovations de le la piscine. En l'absence d'injection de fond depuis plusieurs années, nous sommes arrivées sur un point de non retour. Ce sujet n'est pas propre à Saint-André mais il est dommage que nous n'ayons pas de volonté des politiques pour prendre partie pour ces citoyens.

Association

« Sauvons la piscine de Saint-André-lez-Lille »

28 juin 2023

1. Ouverture et tour de table ;
2. Actions menées ;
3. Courrier de Mme Masse ;
4. Discussion
5. Clôture.